



Quelques clichés pour immortaliser cet instant : une école vidée de ses élèves, une autoroute sans voitures, la digue sans joggeurs...**vivement le retour à la normale !**

AGENDA

- Cérémonie du 8 mai : **annulée**
- 14 juillet : les festivités pourraient être annulées (pas encore de décision prise)
- Après-midis jeux, thés dansants : **annulés** jusqu'à nouvel ordre



Numéro spécial crise sanitaire

Le printemps 2020 restera marqué à tout jamais par la pandémie causée par le coronavirus qui continue à faire de nombreuses victimes partout dans le monde.

Personne n'est à l'abri et chacun doit rester extrêmement prudent. Les mesures de confinement ont été prises pour éviter la propagation du virus et pour protéger tout un chacun des risques de contamination.

Depuis le 15 mars, nous avons dû changer nos habitudes et respecter des règles contraignantes qui vont se prolonger (dans le meilleur des cas) jusqu'au 11 mai.

Globalement, à la vue des rues de la commune désertes, le confinement est plutôt bien respecté même si quelques écarts sont constatés. Vous trouverez au verso un petit rappel de certaines règles édictées par le gouvernement, le maire n'ayant le droit ni d'en rajouter, ni d'en retirer.

Vers un déconfinement prudent

Si, au moment où j'écris, rien n'est définitivement établi au niveau des règles à respecter pour le déconfinement, il est fort à parier que le port du masque jouera un rôle essentiel dans la vie sociale qui nous attend.

Troyes Champagne Métropole a pris la décision de distribuer un masque à chaque habitant âgé de plus de 10 ans dans les 81 communes de la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Départemental, a quant à lui, pris la même décision pour les habitants de plus de 10 ans de toutes les communes du département de l'Aube.

Ce sont donc **deux masques en tissu homologués, lavables** qui, très prochainement, vous seront distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres.

J'espère que vous en ferez bon usage. Continuez à prendre soin de vous.

SERVICES MUNICIPAUX



En raison des risques sanitaires, la mairie est fermée au public. Toutefois, les messages sont relevés tous les jours que ce soit sur le répondeur (03 25 41 58 39) ou sur la messagerie électronique (mairierouillysaintloup@wanadoo.fr).

Si vous avez besoin de sacs de tri, vous pouvez laisser un message et on vous les apportera à domicile (boîtes aux lettres). José, notre employé communal continue de travailler également.

ACTIVITES BRUYANTES ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

Tout le monde profite du confinement pour effectuer des travaux d'entretien dans sa propriété. Le beau temps qui nous accompagne depuis le début du confinement favorise l'utilisation optimale des tondeuses, tronçonneuses, taille-haies, débroussailleuses, nettoyeurs haute-pression ou tout autre appareil électrique ou thermique...

Les nuisances sonores générées par ces appareils peuvent être une source de conflit entre voisins. Pour le bien de tous, il est important de respecter quelques règles élémentaires, notamment les horaires ainsi que les jours autorisés.

Ces activités bruyantes ne sont autorisées que les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h30 ainsi que les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Elles sont strictement interdites le dimanche et les jours fériés.

DEROGATIONS AU CONFINEMENT, REGLES DE SORTIE

En application de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits jusqu'au 11 mai, sauf dans certains cas et uniquement à condition d'être en possession de ses papiers d'identité et d'une attestation datée et signée.

Les déplacements à l'intérieur de la commune sont limités à une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, déplacements liés à l'activité physique individuelle des personnes, (sans proximité avec d'autres personnes), liés à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, ou encore pour les besoins des animaux de compagnie.

Rappelons également que la pratique du vélo-loisir n'est pas autorisée (le vélo est autorisé uniquement pour aller au travail ou faire ses courses).

VITESSE EXCESSIVE

La circulation dans Rouilly est très faible depuis l'instauration du confinement. Certains conducteurs profitent de cette situation pour traverser la commune à une vitesse très élevée.

C'est très pénible et très dangereux.

C'est aussi très pénible, en 2020 de devoir sans cesse rappeler que le code de la route s'impose à tous (surtout quand on constate que ces conducteurs ne sont pas les derniers à venir se plaindre du comportement des autres...).

Le respect du code de la route doit se faire en toutes circonstances et sachez que les gendarmes sont encore plus présents sur la commune depuis le début du confinement.



POUR LA MEMOIRE DE ROUILLY

La municipalité propose aux lupirulliens, petits et grands, de raconter à travers un dessin, un texte, un poème ... comment ils vivent ce confinement.

Vous avez jusqu'à la fin du mois de mai pour nous déposer vos travaux.

Toutes vos oeuvres seront ensuite archivées à la mairie et pourront faire l'objet d'une exposition ou être gardées pour nos descendants.



VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Depuis le début du confinement, les violences intrafamiliales ont explosé partout en France.

Si vous êtes victimes ou témoins, voici la procédure à suivre :

Coronavirus COVID-19

Violences conjugales et intrafamiliales

VICTIME OU TÉMOIN ?

En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114 24h/24 7j/7.
115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
119 Enfance en danger.

Allez dans votre pharmacie, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.

Rendez-vous sur le tchat en ligne, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

3919 numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE

En cette période de crise sanitaire, nous tenons à vous rappeler l'existence de notre page facebook @Rouillysaintloup'Infos. Cet outil de communication s'avère très utile pour faire passer des messages importants et urgents. N'hésitez pas à vous abonner, c'est gratuit !

